

Compte Rendu conseil d'école du 9 juin 2011

PARENTS ELUS:

BERTHOD Sabine	FCPE
BONVOISIN Delphine	PEEP
BRAJEUX Béatrice	FCPE
CHEVALIER Anne	FCPE
DEBARGUE Véronique	PEEP
GALLAIS Eva	FCPE
GAUTHIER Cécile	PEEP
JABBARIAN Merhnaz	FCPE
JOUANNEAU Sylvie	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
LEVY Sylvia	FCPE
LOMBARDO Laure	FCPE
MARCADE Florence	PEEP
REBELLAC Ariane	FCPE
ROULLEAU Ingrid	PEEP
ROUQUETTE Valérie	PEEP
SOYEZ Christophe	FCPE
TROCELLIER Sophie	FCPE

ENSEIGNANTS:

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DANSET-HUOT Anne	CPA
NGASSAM-MBANDOU Hélène	CPB
BEZIER Bruno	CPC
MESLI Patricia	CPD
CATET Agnès	CE1A
WACLAWSKI Pauline	CE1B
MARC Serge	CE1C
DE LA RONDE Chantal	CE2A
BOURQUIN Leïla	CE2B
DUFRENNE Carine	CE2C
LE GAC Laëtitia	CE2D
DUJARDIN Marie-Laure	CM1A
CARDOSO Stéphanie	CM1B
MARIE Christine	CM1/CM2
BRODIN Sophie	CM2A
AMICHE Marjolaine	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C
FABRE Michel	Maître « Intercycle »
BAUDRY Céline	Remplaçant
FAJOL Agnès	RASED / Psychologue

REPRESENTANT LA MUNICIPALITE :

LE GUENNEC-SARRE, conseillère municipale

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS :

STEFANI Romuald, coordonnateur

DELEGUEE DEPARTEMENTALE EDUCATION NATIONALE :

MONTETAGAUD Hélène

Préparation de la rentrée 2011

Les effectifs prévisionnels

100 élèves actuellement en CM2 – tous admis au collège – quittent l'école.

75 élèves provenant des écoles maternelles D. Papin et G. Bienvenu sont attendus en CP.

Les départs et les arrivées, dus essentiellement aux déménagements et emménagements devraient s'équilibrer.

Avec 450 élèves attendus, cette rentrée sera marquée par une baisse des effectifs.

La réduction du périmètre scolaire contribue à atteindre l'objectif partagé par tous d'un retour à une structure comportant 15 ou 16 classes. Malgré cette mesure, en l'état actuel, une tendance prévisionnelle à l'augmentation des effectifs pour les années suivantes appelle notre vigilance.

Structure pédagogique rentrée 2011 – 17 classes :

- 3 classes de CP avec 26 élèves (78)
- 4 Classes de CE1 avec 27/26 élèves (105)
- 3 classes de CE2 avec 29/30 élèves (88)
- 4 Classes de CM1 avec 29 élèves (108)
- 3 classes de CM2 avec 24/23 élèves (70)

Total : 450 élèves

Fermeture de classe

Conséquence de cette situation conjoncturelle de diminution du nombre d'élèves, une mesure de fermeture de classe a été prononcée par l'inspecteur d'académie. En l'absence de locaux, l'équipe pédagogique avait le choix de transformer la 18^e classe en classe « intercycles ». Ce dispositif ne pourra pas être reconduit. Les enseignants dressent un bilan très positif de cette expérience pédagogique originale qui a favorisé avec le maître « intercycle », Michel Fabre, l'approfondissement de certaines disciplines (chant chorale, usage de l'outil informatique, la lecture et l'expression écrite...); et qui a permis à l'enseignant de la classe, avec un effectif allégé, de mettre en place des situations d'apprentissage qui nécessitent une attention individualisée.

Parmi les autres mesures de « carte scolaire » prise par l'inspecteur d'académie, la fermeture de nombreux postes d'enseignants spécialisés des RASED aura pour conséquence de réduire à nouveau le rayon d'intervention des aides spécialisées pour les élèves en difficulté. Cette situation pourrait conduire l'Education nationale à recentrer ces aides sur les écoles les plus prioritaires. Après le départ cette année du « maître G » (dominante rééducative), ce redéploiement - encore à l'étude - aurait comme conséquence pour l'école Lazare Carnot et les maternelles environnantes le départ du « maître E » (dominante pédagogique).

La psychologie scolaire, serait alors le dernier lien avec le RASED.

Equipe pédagogique

Après 10 années d'investissement et d'engagement reconnus au sein de l'école, Stéphanie Cardoso et Anne-Cécile Arnal ne feront pas leur rentrée à l'école Lazare-Carnot. Madame Arnal a obtenu sa mutation pour Paris. Madame Cardoso reste sur Colombes et rejoint l'école Marcelin Berthelot.

Marjolaine Amiche qui a occupé un poste de maître-formateur, cette année, a également obtenu sa mutation pour Clichy-la-Garenne.

Les enseignantes affectées pour une année seulement sont en attente d'affectation (Pauline Biau et Leïla Bourquin) ou ont déjà été nommées sur une nouvelle école (Laëtitia Le Gac)

Auréli Dognon et Lucie Huin, qui ont toutes les deux déjà exercées sur l'école rejoignent l'équipe pédagogique à la prochaine rentrée.

Dans l'attente de la nomination d'un enseignant et du complément de mi-temps de Madame Catet, l'équipe pédagogique n'est pas encore définitivement constituée.

Les travaux dans l'école

5 à 6 ans après l'ouverture de l'école, la remise en peinture des locaux va s'engager. Dans un premier temps, l'accès au centre de loisirs sera concerné.

Madame Le Guennec souligne également le coût important de la réfection et mise en conformité nécessaires des installations électriques suite au rapport de l'organisme de contrôle (l'APAVE).

Concernant les travaux d'entretien courant, une nouvelle procédure excessivement bureaucratique mise en place pour rationaliser les interventions des différents corps de métier à l'échelle de la ville ne correspond pas aux besoins d'un établissement de la dimension de Lazare-Carnot. Le directeur souhaite le retour d'agents techniques référents polyvalents ayant une bonne connaissance des locaux et étant susceptibles de réaliser toutes les opérations qui ne nécessitent pas de spécialisation.

La restauration scolaire

Une délégation du conseil d'école composée de parents, de représentants de la ville et du directeur a visité la restauration scolaire. Les principaux points de cette visite ont concerné le « pointage » des élèves, la pose des claustras et le contenu des plateaux après le repas.

Des discordances peuvent apparaître entre les inscriptions des enfants à la restauration et leurs présences réelles. Ce dysfonctionnement peut être à l'origine de repas manquants et nécessite une régulation, dans des délais très brefs, parfois difficile à organiser pour la cuisine centrale. Inversement un enfant inscrit qui ne se présente pas au self implique une recherche de l'enfant qui mobilise un animateur parfois sur une longue durée. Pour éviter cette situation, les parents sont invités à signaler impérativement, par écrit, toute modification. Les enseignants doivent également renforcer leur vigilance en modifiant, si nécessaire, la fiche de présence dans le courant de la matinée. Les animateurs doivent veiller à mettre systématiquement en œuvre la procédure d'alerte quand un enfant inscrit ne se présente pas à la restauration.

Dans l'ensemble, les enfants ne prennent pas suffisamment de temps pour déjeuner et de nombreux plateaux repas contenant encore de nombreux aliments sont reposés. Il est rappelé que les enfants ne sont pas « forcés » à manger mais fortement incités à manger et a minima à goûter chacun des aliments composant le repas. Même si certains enfants peuvent mettre en avant l'appui de leurs parents pour déroger à cette règle, le conseil d'école invite l'équipe d'animation à faire preuve de plus de fermeté dans ce domaine.

La pose provisoire de claustras « phoniques » ne semble pas à être à la hauteur des attentes. Les services techniques travaillent sur un nouveau plan de pose avant une fixation au sol définitive des claustras.

Bilan des classes de découvertes

Les élèves des CM2 des classes de Madame Amiche et de Madame Akakpo sont partis 15 jours en mars en classe de mer à Sainte-Marie sur Mer dans le centre de la ville de Colombes. Ces séjours sont gérés par la commune avec une participation financière des familles. L'organisation du séjour et les contenus pédagogiques sont définis par les enseignants en collaboration avec le service de la ville qui gère les infrastructures et recrute les animateurs.

Les séjours en mars des classes de CE1A, CE2A et CE2C et en mai des classes de CPB et CPC sont dits « autogérés » car ils sont organisés par l'école avec l'appui de prestataires spécialisés (Cf. compte rendu du 1^{er} conseil d'école).

Les participations financières des familles tiennent compte des quotients familiaux :

- pour le premier séjour de 6 jours « ferme et théâtre » : de 110€ à 230€
- pour le séjour des CP de 5 jours « découverte de la ferme » : de 100€ à 200€

La proximité du centre d'hébergement (Seine-et-Marne) a permis l'utilisation des cars de ville et l'économie du coût du transport.

Versements familles	25 020 €	67%
Subvention Mairie	4 652 €	12,5%
Soirée Carnot de nuit	3 000 €	8%
Coopérative	4 668 €	12,5%
Coût total 5 Séjours	37 340 €	100%

La consultation de l'ensemble des récits des séjours (rubrique "classes de découvertes") sur le site de l'école, permet à chacun de mesurer l'ampleur du travail réalisé dans les classes durant les séjours, mais également en amont et en aval.